

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1504 Décisions concernant les Services Etat.

n° 1504

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 décembre 1963

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1963

Date du numéro
31 décembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent-Chef Ali Dirieh, mle 664 de la 3° Compagnie de Milice à Ali-Sabieh, totalisant 4 ans 8 mois de service Armée et 19 ans de service Milice, soit 23 ans 8 mois de services effectifs, est licencié pour «raison de santé ». Il est admis à faire valoir ses droits à une allocation viagère annuelle en exécution des articles 22, 65 et 66 de l'arrêté n° 1252 du 16 novembre 1961. Il sera libéré et rayé des contrôles de la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 31 décembre 1963. Il recevra le certificat de bonne conduite.